

VIENT DE PARAÎTRE



VOUS ECRIVEZ ? QUELS SONT VOS DROITS ?

De très nombreux auteurs écrivent ou participent à l'écriture d'un livre sans que ce soit leur activité principale.

Ils se trouvent démunis face à la problématique de l'édition. Ce livre est pour eux ! Il est conçu comme un outil pédagogique, une trousse de secours pour leur permettre de comprendre : comment se protéger du plagiat, comment faire valoir ses droits, quelle rémunération demander, quelles sont leurs obligations vis à vis d'un éditeur, que se passe-t-il quand le livre est épuisé, quand l'éditeur cesse son activité, quand on propose une adaptation audiovisuelle, etc.

Cet ouvrage, signé par Florence Marie PIRIOU, directeur juridique de la Société des Gens de Lettres, est complété par une information précise sur le statut social et fiscal de l'écrivain et par une série de contrats types les plus courants : contrat d'édition, contrat de traduction, autorisation de reproduction des textes, etc.

➤ ***Vous écrivez ? Quels sont vos droits ?***

De Florence Marie Piriou

200 pages – 18 euros

**DIXIT - Tél. : 01 49 70 03 33 - Fax : 01 49 70 02 15
E-mail : info@dixit.fr - Site web : www.dixit.fr**